



# EliZea



Elizea est un biostimulant végétal liquide à base de phytostérols qui stimule le développement racinaire et aérien de la plante

## Conditionnement(s)

Bidon 5 L

## Fiche d'identité

Composition :

Classification RAC : Non Concerné

Formulation : suspension-émulsion

Numéro AMM : EFCI Register - FPR 2019/1009 - B-ELIC-05/01/2024-05/01/2029-DE.3091

Détenteur d'homologation : Elicit Plant21 rue du Trion 69005 Lyon -France

Substance active : ester de saccharose  
Teneur : 23g/l, soit 2,3% (m/m)  
Famille chimique : -  
Mode d'action : -

## Description

Elizea est un biostimulant végétal liquide à base de phytostérols qui stimule le développement racinaire et aérien du maïs.

Ingrédients (supérieur à 5% p/p): Ester de saccharose (CAS : 84066-95-5) : CMC 1 (Substances et mélanges de matières vierges)  
Ingrédient additionnel: Phytostérols : 2,3 % p/p  
Suspo-émulsion liquide (SE) - Densité : 1,01 kg/L  
EFCI Register - FPR 2019/1009 - B-ELIC-05/01/2024-05/01/2029-DE.3091

## Préparation

### Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

## Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

## Précautions à prendre

### Pour le stockage

Durée de stockage avant utilisation : 39 mois dans l'emballage commercial fermé, conservé dans un endroit frais et ventilé, à l'abri du gel.  
- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

### Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.  
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

DANGER/PRÉCAUTIONS	RÉPÉRISSAGE					
	Herbifères	Coléoptères	Phytophages	Phytophages	Phytophages	Phytophages
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE	1	1	1	1	1	1
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE	1	1	1	1	1	1
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX DE CHASSE	1	1	1	1	1	1
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX DE PÊCHE	1	1	1	1	1	1
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX DE BÉTAIL	1	1	1	1	1	1
HAUTE TOXICITÉ POUR LES ANIMAUX DE CAVAGE	1	1	1	1	1	1

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.  
Rapporter les équipements de protection individuelle

(EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

### En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

### Pour l'emploi

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

### Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.  
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

### Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Elicit Plant décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

### Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du



pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



**AVERTISSEMENT**

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

**Classes de danger**

<b>Danger principal</b>	<b>Danger secondaire</b>	<b>Danger tertiaire</b>
-------------------------	--------------------------	-------------------------

**Tableau des usages et doses autorisées**

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Maïs	Augmentation du rendement dans des conditions de stress hydrique	1.011l/ha	stade BBCH 16 à BBCH 19		

\*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

**Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45**

**Traitement**

**Dose(s) préconisée(s)**

ELIZEA s'utilise sur maïs en une seule application à la dose de 1 L/ha.

**Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)**

Ce produit s'utilise sur maïs en post levée, de la culture, du stade 6 Feuilles au stade 10 feuilles étalées (BBCH 16-19) volume de bouillie entre 50 et 200 L/ha

Agiter avant emploi. Respecter les bonnes pratiques agronomiques (se reporter à la réglementation en vigueur). En cas d'utilisation en mélange, contacter votre

**Toxicologie**

**Classement du mélange CLP**

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale

**Délaï de rentrée**

6 heures à l'extérieur des locaux et 8 heures en milieu fermé après traitement

**Substance classée sensibilisante**

EUH 208 - Contient Alcool benzylique. Peut produire une réaction allergique.

**Mentions obligatoires**

- SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
- SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Information santé**

**Premiers soins**

**Conseils généraux :**

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation :**

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

**Ingestion :**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).



technicien conseil pour valider la possibilité d'association. Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

**Application (matériel, pression)**

- Choisir un débit assurant une répartition parfaitement homogène de la bouillie (50 à 200 L/ha).
- Utiliser de préférence des buses à jets pinceaux et pulvériser à une pression inférieure à 3 bars.
- Régler la hauteur de la rampe de façon à assurer une pulvérisation régulière et limiter la dérive du produit.
- Nettoyer et rincer soigneusement le pulvérisateur aussitôt après le traitement.

**Conditions du milieu**

L'application doit être réalisée en conditions poussantes : absence de vent, hygrométrie supérieure à 60%, température comprise entre 5°C et 25°C. Observer une période de 2 heures sans précipitation après application.

**Mesures de protections des individus**

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE		
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂINÉ À RAMPE PULVÉRISATION VERS LE BAS		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT				
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1								
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 6								
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)								
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)								

\*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

\*\*En cas de contact avec la culture traitée

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.



## Mentions légales

ELIZEA 23 g/l ester de saccharose 2 AMM n°EFCI Register - FPR 2019/1009 - B-ELIC-05/01/2024-05/01/2029-DE.3091 2 Détenteur d'homologation : Elicit Plant  
2 © Marque déposée ELICIT Plant

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

**Mars 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)